VAUCLUSE.FR

Restreindre l'accès aux demandes d'aides de ma

structure

Les demandes que vous avez déposées sont par défaut visibles pour tous les comptes rattachés à l’association. Vous pouvez choisir de limiter son accès.

Cependant, la personne ayant déposé la demande, les personnes sollicitées sur des contributions en cours, le signataire, l'administrateur du tiers auront toujours accès à la demande, quel que soit le mode choisi.

1 Votre demande n’est pas encore transmise :

Limiter les accès à ma demande de financement ⌄

Lors de la saisie de votre demande de subvention, lorsque vous arrivez sur la pageR écapitulatif, le bouton Gérer
l’accès à la demande est disponible.

›

Vaucluse
Chargement...

.

En cliquant dessus, vous avez le choix entre rendre votre demande visible pour tous les comptes rattachés à la structure ou uniquement certains comptes.

Pour limiter l’accès, vous devez cocher Uniquement les comptes ci-après et indiquer les noms (en majuscule) et prénoms des comptes pour lesquels vous souhaitez laisser un accès à votre demande. Puis cliquez sur Enregistrer les restrictions.

.

2 votre demande a été transmise :

Vous pouvez à tout moment, ajouter ou retirer l’accès à vos demandes de subvention en cliquant sur lest rois petits points et sur Gérer l’accès puis cliquez sur la croix face aux noms et prénoms.

Une fois votre demande de subvention transmise, sur votreT ableau de bord, cliquez sur les trois petits points et
sur Gérer l’accès. Ce bouton est accessible uniquement pour les demandes que vous avez déposées.

›

Pour limiter l’accès, vous devez cocher Uniquement les comptes ci-après et indiquer les noms (en majuscules) et
prénoms des comptes pour lesquels vous souhaitez laisser un accès à votre demande. Puis cliquez sur Enregistrer les restrictions.

›

.

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.